

# SOCIETE ANONYME DES BRASSERIES DU CAMEROUN

Société Anonyme avec Conseil d'Administration

Au capital de 11.083.630.000 F.CFA

Siège Social : DOUALA - B.P. 4036

R.C. DOUALA 538

---

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 MARS 2007

### RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Nous vous avons réunis, conformément à la loi et à l'article 27 des statuts en Assemblée Générale Ordinaire pour vous rendre compte de l'activité de votre société au cours de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> Janvier 2006 et clôturé le 31 décembre 2006, soumettre à votre approbation les comptes et le bilan de cet exercice arrêtés par votre Conseil d'Administration, et vous proposer l'affectation des résultats.

\*

\* \*

#### Activité de S.A.B.C :

##### *La Bière*

Le marché de la bière enregistre une hausse de 2,9% au 31/12/2006. Cette progression est le fruit d'une forte agressivité commerciale des différents brasseurs dans un contexte économique toujours aussi difficile.

Il est à noter que le marché des bières brunes est de nouveau en recul en 2006, alors que le marché des bières blondes retrouve le chemin de la croissance:

- Bières Blondes: 3 635 130 hl, soit + 5,8%
- Bières Brunes : 431 623 hl, soit - 16,2 %

Sur un marché en hausse de 2,9 %, nos ventes (3 040 141 hl) en 2006 enregistrent une progression de 5,2% par rapport à la même période de l'année dernière tandis que nous retrouvons notre part de marché de 2004 à savoir 74,8% après une chute en 2005 (73,2%).

Notre progression supérieure à celle du marché s'explique par de multiples actions commerciales parmi lesquelles :

#### - Le lancement de 3 nouveaux produits :

- **Juin 2006 : Beaufort light**, avec 22 071 hl vendus, a été lancée pour répondre à une attente de bière légère chez nos consommateurs ainsi que pour attaquer la concurrence sur les bières premium.

- **Octobre 2006 : Pelforth Extra Stout** : Avec 5818 hl vendus lors de la phase de lancement, cette bière a été mise sur le marché pour profiter du potentiel du segment de marché des brunes, et aussi, bien sûr, pour recentrer notre concurrent Guinness sur son cœur de métier.
  - **Décembre 2006** : Lancement d'une bière événementielle « **Castel Bière de Noël** » avec pour objectif de dynamiser le marché lors des fêtes de fin d'année.
- **La mise en place d'opérations « concours capsules » :**
- **Février 2006 : Amstel Beer** sur l'agence du Littoral
  - **Janvier / Mai 2006 : « 33 Export »** en opérations ciblées dans 500 points de vente
  - **Octobre 2006 : Castel Beer** sur les villes de Bafia et Saa
  - **Novembre 2006 : Tuborg Beer** sur les villes de Douala et Yaoundé
- **La mise en place d'une force de vente d'appui** composée de 500 hôtessees chargées d'animer quotidiennement les plus gros points de vente du Cameroun.

Nos ventes à l'export au 31/12/2006 représentent 79 442 HI, soit une baisse de 52,4% par rapport à 2005. Cette baisse s'explique par l'arrêt de l'exportation vers notre filiale du Tchad à partir d'Avril 2006.

A noter que nous avons repris la commercialisation de nos produits vers l'île de Malabo en Guinée Equatoriale (9363 HI en 2006) suite à une insuffisance de capacité de production de SOEGUIBE.

Enfin, grâce à un meilleur suivi de nos divers clients export notamment en RDC nous avons réalisé 17 510 HI avec cette clientèle, soit une progression de 164,3% par rapport à 2005.

La concurrence est demeurée très soutenue tout au long de l'exercice 2006, spécialement dans le secteur des bières blondes, alors que les bières brunes concurrentes ont vu leurs ventes et parts de marché en nette diminution.

Nos prévisions de ventes (hors export) pour l'exercice 2007 sont de 3 190 000 HI, soit une progression de 5% par rapport aux réalisations de ventes 2006.

### ***Les Boissons Gazeuses***

Le marché des Boissons Gazeuses est encore en recul en 2006, -7,7% par rapport à 2005, pour un volume global de 1 421 723 HI. Cette baisse s'explique par la hausse de tarif au 1<sup>er</sup> Janvier 2006 suite à l'instauration des droits d'accises sur les boissons gazeuses dans une conjoncture économique difficile.

Les ventes SABC au 31/12/2006 sont de 1 251 556 HI, soit -6,7% par rapport à la même période de l'année dernière, avec une progression de part de marché de 0,9% à 88%.

Les résultats par gamme se présentent de la manière suivante :

- BG SABC: 820 773 hl soit -3%
- BG Coca Cola: 444 315 hl soit -13,1%

A signaler la performance de Topamplemousse qui affiche une croissance de 10,5% !

Nos ventes à l'export se sont élevées à 15 413 hl (+107,7%). Elles ont été réalisées pour 37% sur le Tchad et 50% sur l'Europe et le Congo. A noter la reprise des exportations vers l'île de Malabo (2000 hl).

Notre budget 2007 prévoit des ventes de 1 340 500 Hl soit +7,1% par rapport à nos réalisations de 2006.

Les ventes et parts de marché de nos concurrents ont aussi régressé dans le secteur des boissons gazeuses.

Pour les **Sirops**, le format PET 50 Cl, avec des ventes de 1902 Hl, a connu une progression de 7,6 %.

### ***L'eau***

Les ventes de Source TANGUI représentent 450 875 Hl au 31/12/2006, soit une hausse de 4,9% par rapport à la même période de l'année dernière.

Cette hausse, dans un contexte extrêmement concurrentiel avec l'avènement de plusieurs marques d'eau locales, s'explique par le programme d'actions commerciales mis en place tout au long de l'année ainsi que par la notoriété de la marque.

Les ventes à l'export représentent 19 873 Hl au 31/12/2006, soit -54,5% par rapport à 2005. Cette baisse s'explique par le très faible niveau d'activité de nos ventes formelles vers le Tchad.

Nos prévisions de ventes sur le marché intérieur pour 2007 sont de 465 000 Hl, soit une progression de +3,1% par rapport à 2006.

\*  
\* \*

Les effectifs sont restés stables pendant l'exercice 2006.

### **Les résultats financiers :**

Les volumes vendus ont atteint 4.388.008 Hl pour l'année 2006, en recul de 0,2 % par rapport aux ventes de l'année 2005.

Le chiffre d'affaires HT, après déduction des remises et ristournes, et corrigé des variations de stocks, s'élève à 163.681 millions de francs, en recul de 0,7% par rapport à 2005. Ce chiffre d'affaires intègre l'activité de production et de vente des préformes à SEMC.

Concernant les charges, les coûts variables s'élèvent pour 2006 à 20.230 F/hl contre 20.030 F/hl pour 2005, soit une légère hausse de 1 %.

Cette hausse modérée est la conséquence essentiellement des prix de l'énergie dont l'augmentation globale a été de +6,7 %, et qui a entraîné subséquemment l'augmentation des prix des transports globalement de + 6,1 %. Ces augmentations ont été en partie compensées par une diminution des besoins en emballages de - 19,3 % par rapport à 2005.

Les redevances prennent en compte l'application de la redevance pour la Castle Milk Stout à compter du 2<sup>ème</sup> trimestre 2006.

Les autres charges d'exploitation se sont élevées à 7.010 francs/hl pour 2006 contre 8.190 francs/hl pour 2005.

L'analyse de ces charges est la suivante :

- L'entretien du matériel a nécessité un recours moins important à l'achat de pièces de rechanges en raison d'une meilleure gestion de la maintenance, d'où une baisse de - 8,5 % de la consommation des Pièces de Rechange. Il en est de même du poste « Autres consommations » qui est également en baisse de - 4,4 % pour les mêmes raisons.

- Le recours à de fortes promotions pour soutenir le marché et pour contrer la concurrence qui avait été nécessaire en 2005 ne s'est plus répété avec la même intensité en 2006. La publicité est ainsi en baisse de - 16,0 %.
- L'appel à des prestataires externes a été limité ; les coûts des télécommunications ont été renégociés ; ce qui a permis une baisse de - 7,7 % des prestations de services.
- Les frais de personnel enregistrent une hausse de + 4,2 % par rapport à 2005 correspondant aux augmentations normales de salaires, à quelques ajustements d'indemnités chez les employés ouvriers et à la prise en compte d'une prime sur objectifs.
- Les impôts et taxes diminuent sous l'effet de la fermeture au cours de 2005 de la SNC Boissons Services.
- Les pertes et risques d'exploitation ont été normalement couverts par des provisions, sans événements particuliers au cours de cet exercice 2006, et avec une diminution de la couverture des excédents d'emballages.
- Les frais financiers générés en début d'année par une trésorerie déficitaire ont été contenus grâce au remboursement par l'Etat en début octobre 2006 de tous les crédits d'impôts arriérés, soit 5.170 millions de F.CFA. Les produits financiers enregistrent la facturation des intérêts sur la créance de la filiale SOEGUIBE.
- Les autres produits prennent en compte les facturations supplémentaires aux Filiales qui font suite au contrôle fiscal et notamment l'augmentation de la prestation d'embouteillage à la Filiale CAVINEX.

Au global, les charges d'exploitation sont en baisse de - 17,2 %.

Le résultat d'exploitation avant amortissements s'établit ainsi à 34.827 millions de francs. Il représente 21,3 % du chiffre d'affaires HT. Il est en hausse de + 26,9 % par rapport à 2005.

Les amortissements sont de 8.462 millions et la reprise de provision pour les pénalités payées en 2006 sur le contrôle fiscal est de 500 millions. Il n'a pas été constitué de nouvelle provision pour le renouvellement du matériel en 2006, cette provision ayant atteint son maximum.

Les produits hors exploitation de 775 millions enregistrent essentiellement les ristournes non payées aux Clients de plus de deux ans. Tandis que les pertes hors exploitation sont constituées des pénalités sur le contrôle fiscal pour 594 millions et des moins values sur les sorties de matériels.

Après déduction d'un impôt de 11.052 millions de francs, qui tient compte d'une réduction pour réinvestissements de 99 millions avec le retour de cet avantage fiscal par la Loi des finances pour 2007, le résultat net se traduit par un bénéfice de 15.755.522.625 F.CFA.

## **2 – Tableau de Financement (annexe VI)**

Les flux financiers de l'année ont été les suivants :

<b>Emplois</b>	<u>15.393 millions</u>
<b>Ressources</b>	<u>24.359 millions</u>
<b>Variation du Fonds de roulement</b>	<u>+ 8.966 millions</u>
<b>Diminution du besoin en fonds de roulement</b>	<u>9.171 millions</u>
<b>Soit, une variation de la trésorerie de</b>	<u>18.137 millions</u>

qui passe de + 3.220 millions au 31/12/2005 à + 21.357 millions au 31/12/2006.

Nous vous donnons ci dessous un bref aperçu de l'activité de nos filiales :

***La SOCIETE CAMEROUNAISE DE VERRERIE "SOCAVER"***

Les ventes se sont élevées à 25.012 tonnes, dont 26,3 % au Cameroun (contre 34,6 % en 2005 et 56,2 % en 2004) sur lesquels 87,5 % à SABC.

Le chiffre d'affaires TTC avec 8.202 millions de francs est supérieur de + 5,6 % à celui réalisé en 2005.

Les coûts de production, malgré une utilisation renforcée du groisil qui a permis une baisse des consommations de matières premières de - 4,2 %, subissent les effets de l'augmentation des coûts de l'énergie (+ 5,5 % par rapport à 2005) et de l'augmentation des coûts d'emballages (+ 3,9 %) nécessités par le renforcement du conditionnement à l'exportation.

Les autres charges d'exploitation sont globalement en diminution de - 5,2 % en valeur par rapport à 2005. Tous les postes de charges terminent en baisse, sauf pour les charges de personnel qui enregistrent les augmentations annuelles de salaires (+ 3,3 %), ainsi que les consommations de pièces de rechange qui sont en forte progression (+ 23,0 %) du fait de l'arrivée en fin de vie du four n°2.

Dans ces conditions, le résultat d'exploitation, qui tient compte d'une dotation aux amortissements passant de 1.227 millions de francs pour 2005 à 964 millions pour 2006, est une perte de 6 millions.

Le résultat net, après la reprise de la provision pour 741 millions suite au remboursement par l'Etat en octobre 2006 des anciens crédits de taxes, et après un impôt sur les sociétés déterminé au minimum fiscal de 1,1 % du chiffre d'affaires de - 106 millions, est un bénéfice de 629 millions contre un bénéfice de 429 millions de francs en 2005.

***La SOCIETE DES EAUX MINERALES DU CAMEROUN "S.E.M.C."***

Au cours de l'année 2006, 467 430 hectolitres d'eau minérale Tanguil ont été vendus, marquant un recul par rapport à l'année précédente de - 4,5 % pour le format 1,5 litre, mais une progression de + 12,5 % pour le format 0,5 litre, soit une baisse globale de - 2,5 %.

Le chiffre d'affaires TTC s'est élevé à 7.117 millions de francs, enregistrant une baisse de - 2,8 %, sans changement de prix de vente.

Les coûts de production ont varié de 126,10 F/bouteille en 2005 à 129,20 F/bouteille en 2006, soit + 2,5 %. Les consommations de matières premières et consommables sont restées stables. Tandis que l'énergie a augmenté de + 3,4 % sous l'effet des changements de prix de l'électricité et des carburants. Les transports ont subi par contrecoup une révision à la hausse des tarifs, et enregistrent le surcoût lié au changement de mode d'approvisionnement sur la région du Nord ; ils augmentent de + 7,1 %. Les emballages ont été impactés par le changement de bouchon à vis et sont en hausse de + 8,0 %.

Les autres charges d'exploitation ont été bien contenues et ressortent à 41,0 F/bouteille contre 40,6 F/bouteille en 2005.

Après un impôt réduit à 33 % au lieu de 38,5 %, à la suite des avantages accordés pour trois ans par la Loi des finances pour 2007 aux entreprises introduites en bourse, le résultat net ressort à 305, 035 millions contre 293,447 millions en 2006.

## **CAVINEX / CDC**

Après le constat que les deux augmentations successives des prix de vente des alcool-mix, au 1<sup>er</sup> juillet 2003, puis au 1<sup>er</sup> janvier 2005 sous l'effet du changement de fiscalité du droit d'accises, avaient eu pour conséquence une perte de plus de 60 % des volumes vendus sur trois ans, une baisse des prix a été réalisée au 1<sup>er</sup> juillet 2006.

Cette baisse a eu un effet immédiat, et les ventes sont en progression de + 67,8 % par rapport à 2005 à 41.552 Hl.

Les ventes des vins AOC, qui restent la seule activité depuis le 1<sup>er</sup> mai 2005 de CDC, après une forte progression entre 2002 et 2003, continuent de marquer le pas face à une forte concurrence et restent égales à celles de 2005 à 2.298 hls.

Les chiffres d'affaires TTC ont été de 2.828 millions de francs chez CAVINEX (production et distribution depuis le 1<sup>er</sup> mai 2005 des alcool-mix) et de 1.752 millions chez CDC (distribution des alcool-mix jusqu'au 30 avril 2005 et des vins AOC).

Les charges de fonctionnement de CAVINEX enregistrent une hausse liée aux effets du contrôle fiscal qui a eu pour conséquence un accroissement de la prestation d'embouteillage versée à SABC. Tandis que chez CDC, les augmentations des coûts d'achat et d'importation des vins A.O.C. n'ont pas pu être répercutées intégralement sur les prix de vente devant une concurrence très agressive.

Dans ces conditions, les résultats nets ressortent respectivement à 24 millions chez CAVINEX et à 3 millions chez CDC.

### **Proposition d'affectation du résultat :**

Les résultats de SABC au titre de l'exercice ouvert le 1<sup>er</sup> Janvier 2006 et clôturé le 31 décembre 2006 sont détaillés dans les comptes et le bilan qui vous sont présentés. Le résultat net de l'exercice est un bénéfice net de 15.755.522.625 F.CFA.

Nous vous proposons, la réserve légale étant au plafond, d'affecter ce résultat comme suit :

- Bénéfice net	15.755.522.625 F.CFA
- Report à Nouveau des exercices antérieurs	576.499.575 F.CFA
<b>- Bénéfice distribuable</b>	<b>16.332.022.200 F.CFA</b>
- Affectation au Report à Nouveau	814.940.200 F.CFA
-Distribution d'un dividende	15.517.082.000 F.CFA

Si vous approuvez cette proposition d'affectation et de répartition du résultat, le dividende global brut s'élèverait à 15.517.082.000 F.CFA, soit 14.000 F.CFA pour chacune des 1.108.363 actions composant le capital social, soit un montant net unitaire de 11.900 F.CFA pour les actionnaires résidant en France et un montant net unitaire de 11.690 F.CFA pour les autres actionnaires.

La date de mise en paiement de ce dividende pourrait être fixée à compter de l'Assemblée Générale.

Par ailleurs, nous vous rappelons que depuis 1985, et conformément aux dispositions de l'ordonnance du 29 Juin 1985, nous avons procédé à une réévaluation des immobilisations et comptabilisé dans les capitaux propres la plus-value constatée à cette occasion, qui a été portée au compte « provision spéciale de réévaluation ».

Nous avons réinvesti la totalité de la plus-value dégagée, et pratiqué les amortissements exceptionnels sur le complément de réévaluation des immobilisations. Les réintégrations fiscales ont été opérées telles que définies par la Loi au cours de chacun des exercices depuis 1985, et nous vous proposons

de transférer la provision spéciale de réévaluation, devenue sans objet, pour un montant de 551.548.514 FCFA au compte de réserve générale (un transfert d'un montant de 14.441.206.509 F.CFA a déjà été effectué à la suite d'une décision de l'assemblée générale du 17 octobre 2002).

\* \*

Par ailleurs nous vous proposons de fixer à la somme de 110.000.000 F.CFA le montant global net des indemnités de fonction allouées au Conseil d'Administration à compter de l'exercice 2006, et jusqu'à nouvelle décision de l'Assemblée.

Conformément aux dispositions légales, vous aurez à statuer sur le rapport spécial de vos Commissaires aux Comptes.

\* \*

Le texte des résolutions a été tenu à la disposition des actionnaires durant les quinze jours ayant précédé cette réunion.

Nous renouvelons à tous les membres de notre personnel nos remerciements pour leur travail et leur dévouement à la Société.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION